



**Communiqué de presse – création d'une joint venture en Tunisie**  
Bar-le-Duc le 14 décembre 2009

---

**SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD  
ENTRE LE GROUPE OBER ET STRAMICA EN TUNISIE**

**CREATION D'UNE JOINT VENTURE, STRAMIFLEX**

*Bar-le-Duc le 14 décembre 2009 – Le Groupe Ober et Stramica ont signé le 10 décembre un protocole d'accord portant sur l'acquisition par Ober de 60 % des actifs et fonds de commerce de Stramica à travers la mise en place d'une joint venture. Cet accord est l'aboutissement des négociations initiées depuis plus d'un an ; il prendra effet en janvier 2010.*

Stramica, entreprise familiale créée en 1972 à Tunis (Tunisie), est un acteur majeur de l'industrie de deuxième et troisième transformation du bois en Afrique du Nord. La société qui dispose d'actifs industriels de premier plan, propose une offre complète couvrant les marchés du meuble, du bâtiment et de l'architecture d'intérieur, ainsi que diverses applications du bois et ses dérivés. En 2008, Stramica a enregistré un chiffre d'affaires supérieur à 15 M€ pour une marge opérationnelle conforme aux standards du groupe.

Au terme de l'accord de joint venture, Ober détiendra 60% du capital et Stramica 40 %. La nouvelle société prendra le nom de Stramiflex et intégrera les actifs et le fonds de commerce de Stramica. Les dirigeants actuels de Stramica deviendront associés de Stramiflex et seront intégrés à la direction du Groupe Ober.

En joignant leurs forces et grâce au potentiel de synergies importantes, les deux sociétés seront plus efficaces et plus compétitives. Dans cette perspective, la joint venture permettra d'optimiser tout à la fois le développement et le potentiel de création de valeur grâce au développement de nouvelles gammes de produits, à la mise en commun des services centraux et du back-office....

La réussite de l'opération est confortée par une identité de cultures et de savoir-faire : maîtrise des processus de production, démarche qualité (certification ISO 9002 et 9001 V. 2000) et engagement environnemental (certification ISO 14001).

Avec le soutien d'un partenaire solidement établi, avec lequel Ober entretient depuis longtemps de bonnes relations, le Groupe entend ainsi consolider ses positions sur son marché et accélérer son déploiement international, notamment en Europe et au Moyen-Orient.

**A propos d'Ober**

Créateurs et fabricants de panneaux décoratifs haut de gamme, OBER, depuis 1927, et MAROTTE, depuis 1947, développent une image incontournable au niveau mondial autour d'un matériau résolument moderne et écologique : le bois.

Synonymes de décoration chaleureuse, de confort et de luxe, les panneaux des gammes OBER et MAROTTE sont non seulement utilisés pour l'agencement des magasins, bureaux, hôtels, salles de réunion ou de spectacles mais aussi pour la décoration des maisons particulières : entrées, salles de séjour,  Oberflex®  
chambres.

Les deux sociétés se distinguent par la diversité, la qualité et le prestige de leurs produits haut de gamme. La société est notamment en mesure de réaliser des éléments sur mesure répondant aux demandes particulières des clients (choix des essences, formats, effets matière, finition...).



En 2008, OBER a réalisé un chiffre d'affaires de 29,2 M€ pour un résultat net 2,7 M€.

**ISIN : FR0010330613 - MNEMO : ALOBR**  
**WWW.OBERFLEX.FR**

---

**CONTACTS**

---

**OBER**  
Etienne de la Thébeaudière  
+33 3 29 76 77 78  
[invest@oberflex.fr](mailto:invest@oberflex.fr)

**CALYPTUS**  
Cyril Combe  
+33 1 53 65 37 94  
[cyril.combe@calyptus.net](mailto:cyril.combe@calyptus.net)